

Saclay, le 5 juin 2019

Nos réf. : CP/FV n°84/19B

**A l'attention des :**

- **Présidents d'Association**
- **Présidents de Comités de quartier**
- **Utilisateurs du gymnase de Favreuse**

**Objet : Projet de rénovation et d'extension du gymnase de Favreuse**

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, la municipalité travaille à l'élaboration du projet de rénovation et d'extension du gymnase de Favreuse. Le projet avait bien avancé et les marchés de travaux devaient être lancés.

Une consultation obligatoire d'un bureau de contrôle technique avant toute consultation des entreprises de travaux, a fait apparaître de nouveaux éléments dont l'importance a nécessité une réunion des conseillers municipaux pour un arbitrage sur les suites à donner au projet.

Ainsi, lors des contrôles de sols demandés par le bureau d'étude, il est apparu que « le sous sol du gymnase est constitué de remblais et de terrains compressibles sur une épaisseur importante » et que pour réaliser le projet de rénovation et d'extension dans des conditions de sécurité pour le futur équipement, il était indispensable de consolider les fondations existantes.

Au regard de ces nouveaux éléments et des coûts très élevés engendrés par une opération de reprise totale des fondations, les conseillers municipaux ont décidé en réunion le 03 juin dernier, de suspendre le projet pour le remettre à l'étude et rechercher des solutions moins coûteuses.

Dès lors, le calendrier de travaux et ses conséquences sur le planning d'utilisation du gymnase n'a plus lieu d'être. Conformément à l'avis du bureau de contrôle technique, qui a indiqué à la ville qu'une utilisation inchangée de l'équipement restait possible en toute sécurité, le gymnase restera ouvert et utilisable.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**C. PAGE**



**Maire**